

BREST

TÉMOIGNAGES, RÉFLEXIONS ET DÉFINITIONS
DU 3 ➡ 18 OCTOBRE 2015

EN BIENS COMMUNS



LE TEMPS DES COMMUNS

UN FESTIVAL
POUR EXPLORER,
CREER, FAIRE
CONNAITRE
LES COMMUNS

- Biodiversité
- Design collaboratif
- Atelier Petits hackers
- Noob
- Cartomobilité
- Papi Fab
- Jardins partagés
- Innovation sociale
- ...



VILLE DE
Brest

EDITO



Mettre en biens communs, c'est mettre en partage les fruits, l'élaboration, la gouvernance d'une ressource, et permettre à ceux qui le souhaitent d'y contribuer, de la réutiliser, de l'enrichir.

Les acteurs du monde du numérique, à Brest, enrichissent ces biens communs, qu'il s'agisse de photos, de vidéos, de sons, de textes, de recettes.

En soutenant de nombreuses initiatives, la ville de Brest et la métropole y contribuent également, notamment par la diffusion de contenus sur les nombreux sites contributifs : a-brest.net, eco-sol-brest.net, reperes-brest.net... dont les données sont réutilisables.

Depuis la première édition de Brest en biens communs, l'initiative s'est élargie bien au-delà du numérique et du territoire du Pays de Brest. Le Temps des communs regroupe au niveau national de nombreuses actions largement inspirées par le dynamisme brestois.

Pour cette édition 2015, retrouvons-nous à l'occasion d'ateliers, de débats, de discussions, de présentations pour que tous, chercheurs, enseignants, associations, acteurs publics puissent échanger autour de ces biens communs.

Ronan Pichon,
Conseiller municipal délégué
au numérique et à l'expression multimédia

LE TEMPS DES COMMUNS

Le Temps des communs est un festival de 15 jours dédié aux (biens) communs dans toute la francophonie. Des centaines d'initiatives pour faire connaître, et grandir les communs. Pour imaginer ensemble un monde dans lequel le partage des ressources serait au cœur du projet collectif. Et le faire vivre dès aujourd'hui.

À Brest, nous nous réjouissons de participer au festival Temps des communs qui élargit le mouvement engagé. Vous trouverez sur le site une carte des dizaines d'initiatives proposées.

<http://tempsdescommuns.org/>

LES [BIENS] COMMUNS, C'EST QUOI ?

Une communauté qui s'organise pour répondre à un besoin de société et pour partager une ressource, la faire fructifier, créer un commun.

Des habitants qui cultivent un jardin partagé, construisent un habitat groupé, mettent en place une coopérative d'énergie renouvelable, organisent un pédibus ou qui proposent un plan d'urbanisme pour leur quartier créent un commun.

Des internautes qui contribuent à une carte, à une encyclopédie ou à un logiciel libre créent des communs.

Des paysans qui échangent leurs semences, partagent leur système d'irrigation ou qui se regroupent pour acquérir des terres agricoles créent des communs.

Des enseignants qui publient leurs cours en ressources éducatives libres, ou des chercheurs qui mettent les fruits de leur recherche en "open access" créent des communs...

CA SERT A QUOI ?

- Les communs permettent à chacun de s'investir, un peu, beaucoup ou passionnément, pour imaginer un autre futur.
- Les communs permettent d'échapper à la pensée binaire "hors du marché ou de l'État point de salut" et ouvrent un nouvel imaginaire politique.
- Les communs remettent le collectif et la coopération au cœur des transitions en cours ou à construire.

Textes de Valérie Peugeot (Vecam) sous licence CC by SA

INTERVIEW



IL EST VENU, LE "TEMPS DES COMMUNS"

Du 5 au 18 octobre, pour la seconde fois se tient "Le temps des communs". Des centaines de collectifs proposent rencontres et ateliers dans ce festival en pleine croissance. La culture partageuse et coopérative gagne du terrain.

• **Brest en biens communs : Qu'est-ce que "Le temps des communs" ?**

• **Valérie Peugeot, membre du collectif de coordination Le temps des communs**

C'est un festival né en 2013 de la volonté d'accroître la visibilité des réseaux francophones porteurs de "biens" communs. Il est "distribué", c'est à dire qu'il n'est pas centré en un seul lieu mais se déroule un peu partout en pays francophones, du Cameroun au Québec, en passant par la Belgique, la Suisse et la France bien sûr. Il se caractérise aussi par le fait qu'il est autogéré : l'association Vecam assure une coordination légère mais l'essentiel de ses énergies sont locales et bénévoles.

• **Brest en biens communs : Quels types d'événements y trouve-t-on ?**

• **Valérie Peugeot :**
Des rencontres, des ateliers contributifs, des portes ouvertes, des projections débats, des cartoparties... tout ce qui peut participer à une découverte des communs, à une meilleure visibilité de projets existants ou à venir, ou à une mise en débat de questions de société. Ce peut être par exemple une communauté qui met en place une solution pour réduire sa dépendance énergétique comme un groupe d'internautes qui développe un logiciel pour lever des fonds ou un habitat collectif porteur d'un mode de gouvernance différent.

• **Brest en biens communs : Quelle évolution depuis 2013 ?**

• **Valérie Peugeot :**
Outre qu'il prend de l'ampleur et rassemble de plus en plus de communautés, le festival sort du monde numérique et je m'en réjouis. Il y a deux ans, l'approche des "communs" était très centrée sur les questions de la connaissance, qui restent essentielles. Aujourd'hui, des collectifs proposent des événements touchant aussi bien à l'éducation, qu'au foncier, au fonctionnement de la démocratie, à l'écologie etc. Cette approche collective constitue pour de plus en plus de monde une réponse puissante et créative aux enjeux et défis du quotidien.

Voir : <http://tempsdescommuns.org>

BRETAGNE CREATIVE

◆ VALORISER ET METTRE EN RÉSEAU LES ACTEURS DE L'INNOVATION SOCIALE

Depuis toujours sur nos territoires, un grand nombre de personnes s'impliquent pour imaginer des solutions qui améliorent notre quotidien et le mieux-vivre ensemble. On retrouve ces innovations sociales dans tous les secteurs - publics et privés : environnement, éducation, santé, numérique, culture, finances, habitat, mobilité, etc.

Bien qu'elles soient un élément essentiel de la transformation sociale de nos territoires, les innovations sociales restent trop souvent peu visibles et insuffisamment valorisées. Comment alors pérenniser et généraliser ces actions, pour dépasser les projets de proximité et passer à l'échelle ?

C'est le sens de Bretagne Créative, qui vise à valoriser et accompagner la mise en réseau de ces acteurs : en rencontrant et échangeant avec d'autres leurs idées et leurs compétences, nos projets se renforcent et d'autres émergent. En diffusant largement son idée et en expliquant sa "recette", on en facilite son appropriation et sa diffusion.

L'innovation sociale ouverte, c'est donc donner à voir son projet, échanger avec d'autres pour croiser et enrichir ses savoir-faire et compétences. Sources d'efficiences et créatrices de lien social sur les territoires, les démarches collaboratives sont une manière de pérenniser et de multiplier nos initiatives tout en favorisant le bien commun.



GRAINOTHEQUES

◆ LA BIO-DIVERSITÉ CONTRE-ATTAQUE

Il y a longtemps que la "Guerre des graines*" a commencé. La biodiversité a déjà diminué de près de 80% au profit des semences standardisées. Sébastien Wittevert, du mouvement des grainothèques, explique que résister, c'est diffuser.

• **Brest en biens communs :**
Qu'est-ce qu'une grainothèque ?

• **Sébastien Wittevert :** C'est une boîte placée dans un lieu public où l'on peut déposer, prendre ou échanger des graines. Nous avons d'abord créé une plate-forme internet de partage de semences "Graines de troc" afin de préserver et de diffuser le plus largement possible des espèces parfois oubliées et non distribuées par les semenciers. L'idée nous en est venue notamment grâce au mouvement des "incroyables comestibles" anglosaxons, qui offrent des fruits et légumes en libre accès. En complément de la plate-forme internet, nous avons proposé l'idée de grainothèques physiques. En quelques mois, cent cinquante "boîtes" ont été créés en France.

• **Brest en biens communs :**
À Brest aussi ?

• **Sébastien Wittevert :** oui, plein ! Il y a environ un an le réseau des documentalistes "Doc@brest" s'est emparé de l'idée de lancer ces "bibliothèques de graines". Aujourd'hui, on trouve une quinzaine de grainothèques dans l'agglomération brestoise.

• **Brest en biens communs :**
Echanger des graines, ça suffit ?

• **Sébastien Wittevert :** Pas tout à fait ! L'autonomie et le partage exigent un minimum de savoir-faire. Autour des grainothèques s'échangent des informations, des tuyaux, des astuces - des ateliers sont organisés - pour extraire les semences au bon stade de maturité, les conserver et les planter efficacement. Ces mouvements sont aussi prétexte à s'interroger sur l'avenir, la réglementation et... la magie du vivant. Quand un enfant comprend la puissance et la simplicité d'une graine, ses yeux s'éclairent d'une lueur instantanée, un déclic s'opère en lui. En une seconde, il comprend que l'autonomie est possible.

(*) Nom du film qui sera projeté par le réseau "graines@brest" dans le cadre de Brest en biens communs le mercredi 14 octobre / 19h00 au Mouton à 5 pattes.

Voir : <https://grainesabrest.wordpress.com/>
Plus largement : <http://grainesdetroc.fr/>

LES PETITS HACKERS

◆ GÉNÉRATION « ÇA CRÉE »

Ils sont trente-cinq, de huit à dix-huit ans, à se retrouver chaque samedi à la Maison du livre pour un atelier d'électronique et d'informatique autour de projets qui les amusent ou les animent. Leur mot d'ordre : ce qu'on imagine, on peut le créer... et le partager.

Autour de Benjamin Bernard, animateur de l'atelier du samedi, ils sont trois. Seize ans de moyenne et le rire facile, ils expliquent : "J'avais envie de programmer en 3D, j'ai trouvé pas mal de choses sur internet mais je cherchais quelqu'un qui puisse m'aider à apprendre Java. Je suis venu aux Petits hackers. Depuis, on échange. Je donne des cours de 3D parce que finalement, j'avais pas mal avancé. En codage et en programmation, les autres m'aident. Ce qu'on arrive à faire fonctionner, on le met en ligne pour le partager. Quand on butte sur quelque chose, on demande de l'aide à l'extérieur. Finalement, tous ensemble, ici et ailleurs... on avance bien." résume l'un d'eux.

"L'intérêt des Petits Hackers c'est de mettre en place un lieu où les autodidactes échangent entre eux, résume Benjamin qui se félicite de plusieurs exemples de pédagogie inversée dans son atelier. Les jeunes animent des journées d'initiation ou se déplacent pour des Install'party où ils initient - bénévolement - ceux qui se débrouillent moins bien qu'eux. Créatifs, partageurs, créateurs, les p'tits "à coeur".

Leurs projets ? Pour les plus jeunes, fabriquer des robots, apprendre à démonter un PC, à coder, à programmer, voire, imaginer un jeu vidéo géolocalisé. Les plus grands, dont certains habitent loin, en ont assez de louper leurs bus du samedi. Ils ont décidé de construire des panneaux leur permettant de savoir en temps réel où en sont les véhicules. La compagnie de transports publics n'en est pas revenue quand ils ont réclamé les infos "payées par les deniers publics" donc libres, non ? Les données ont été libérées et les hackers travaillent sur les panneaux. Elle pousse, la jeunesse !

Voir : <http://mdl29.net/projets/les-petits-hackers/>



WIKIPEDIA INVESTIT LE CONSERVATOIRE BOTANIQUE NATIONAL DE BREST

Durant tout l'été un groupe de contributeurs brestois à Wikipédia a pris ses quartiers au Conservatoire botanique avec comme point d'orgue un week-end contributif réunissant des contributeurs bretons venus de Brest, Rennes, Josselin et Concarneau.

Plus de dix personnes ont participé à ce week-end contributif (edit-a-thon en langage wikipédia : mot valise composé des mots edit et marathon), dont l'objectif était de créer ou d'améliorer une dizaine d'articles Wikipédia sur des espèces menacées et de prendre en photo plus d'une trentaine d'espèces sauvegardées dans les quatre serres tropicales du Conservatoire botanique national de Brest.

Le choix des espèces s'est fait en fonction de leur rareté et de leur degré de menace d'extinction : *Aloe suzannae*, *Nesocodon mauritanus*, *Ipomoea walpersiana*, *Cylindrocline commersonii*, *Rhaphithamnus venustus*, *Rothmannia annae*, *Centaurea niederi*, *Poupartia castanea*, *Stapelianthus decaryi*.

Une attention toute particulière pour l'article de la *Micromeria glomerata* qui a été créé dans la journée par Tsaag Valren, contributrice de Josselin, qui souhaite solliciter le vote de la communauté wikipédienne pour lui attribuer le label « Bon article ».

La journée de prise de vue le dimanche venait en complément de tout le travail déjà effectué par les contributeurs brestois depuis le début du mois de juillet, qui avaient bénéficié d'un accès illimité aux serres par le CBNB pour suivre la floraison des espèces. Une sélection des meilleures photos a été faite par le groupe et importée sur Wikimedia Commons.

UNE RESTITUTION DU TRAVAIL PENDANT BREST EN BIENS COMMUNS

Une restitution publique, ouverte à tous, est proposée lors de la quinzaine Brest en biens communs par les wikipédiens le jeudi 15 octobre de 18h30 à 19h30 au conservatoire botanique rampe du Stang-Alar. À cette occasion, les partenaires feront le bilan de l'action et formaliseront les futures collaborations à travers une convention entre l'association Wikimedia France et le Conservatoire botanique national de Brest.

INTERVIEW



FLATSHAPE : LE DESIGN, VERSION LIBRE

Libérer ses plans sur internet, pour un particulier, c'est une chose. Pour un designer, c'en est une autre. Ils sont de plus en plus nombreux à croire que cette générosité ne nuira ni à leur renom, ni leur porte-monnaie. Démonstration avec le projet FlatShape d'Ultra éditions.

• **Brest en biens communs :**
Qu'est-ce que « Flat Shape » ?

• **David Bruto et Mathieu Roquet :** C'est la première plate-forme de design collaboratif et communautaire française. Elle vient d'être lancée à partir de Brest - du Relecq-Kerhuon - mi octobre.

L'originalité de ce projet et l'un de ses objectifs est d'être utilisable par des designers professionnels comme par des amateurs : des sites anglo-saxons existent mais la conception des objets qu'ils proposent impose souvent du matériel de fabrication onéreux. Les plans sont donc utilisés par des professionnels ou des structures de type Fab Lab.

• **Brest en biens communs :**
A qui s'adresse cette plate-forme web ?

• **David Bruto et Mathieu Roquet :** FlatShape a été conçue pour que Monsieur Tout'le Monde puisse y déposer ses plans. Ce peut être le scan d'un schéma dessiné à la main comme un dessin numérique en trois dimensions. Chacun contribue à sa manière. Le grand public peut ainsi découvrir et construire des objets conçus par des particuliers ou des designers de renom... Voire, proposer des modifications aux créations mises en réseau. La collaboration est encouragée, bien sûr.

• **Brest en biens communs :**
Sous quelle licence ces plans sont-ils déposés ?

• **David Bruto et Mathieu Roquet :** Ils sont conçus et distribués gratuitement sous licence de type Copyleft, à savoir la licence Art libre et la licence Creative commons attribution. L'exploitation commerciale et la modification des plans est possible, tant que la licence du projet original est conservée, du moment que les auteurs sont cités et qu'il n'y a pas d'entrave à la consultation des plans originaux. Nous considérons que la libre circulation des savoirs et des idées est essentielle. L'innovation ouverte est un moteur de transformations sociales et peut être créatrice de valeur.

Voir : www.editions-ultra.org
et www.flatshape.org (à partir du 13 octobre)

La plate-forme sera lancée le mardi 13 octobre à 18h au centre d'art Passerelle au cours d'une table ronde.



PAPI FAB

POUR LES JEUNES ET LES ADOS

A l'heure du wi-fi et des téléphones connectés, certains points d'accès publics à internet – Papi – comme celui du patronage laïque de la Cavale Blanche se dotent de mini-fab'lab : une nouvelle étape de vulgarisation.

« Il s'agit de montrer au public du quartier que l'on peut fabriquer des choses à partir d'outils numériques faciles à utiliser. Il n'est pas plus compliqué de souder une led sur une carte électronique, de concevoir des autocollants personnalisés ou de fabriquer des objets avec une imprimante 3D que de manipuler une scie égoïne ou une perceuse ! Nous voulons rendre accessible ce matériel de « bricolage » nouvelle génération. Pour l'utiliser et jouer avec, pas besoin d'être surdoué en informatique. » explique Antoine Le Faouder, animateur du « Papi Fab » lancé à la rentrée 2015. Antoine propose des ateliers d'initiation à la robotique et aux nouvelles technologies les samedis, en club, et en accueil de loisir les mercredis et vacances scolaires.

Pour l'équipe du patronage laïque, il ne s'agit pas de créer un Fab'Lab de plus mais d'ouvrir une porte vers ces « bidouillages » de nouvelle génération, en lien avec les Fab'Lab de Brest et... les autres disciplines de la maison.

« Avec de l'imagination, l'aide d'un adulte et un peu de matériel – des composants libres Arduino ou des composants lego mindstorms par exemple – des enfants de dix ou onze ans peuvent faire clignoter leur costume de superman ou construire eux-mêmes une voiture à propulsion. Nous avons envie de les aider à s'approprier ces technologies au travers d'un projet qui leur parle. Apprendre aux ados à s'emparer du monde qui les entoure et à inventer des objets plutôt qu'à se contenter de ce qui leur est proposé clefs en main » me semble essentiel. Il s'agit d'en faire des acteurs, pas seulement des consommateurs. C'est ainsi que l'esprit critique vient aux enfants, non ? »

Voir : www.plmcb.fr



CARTOMOBILITE

ACCESSIBILITE : TOUS CONCERNES !

Pour certaines personnes, se déplacer sans informations sur les équipements urbains peut s'avérer compliqué. Valides et handicapés collaborent pour « renseigner » une carte libre de l'accessibilité sur l'agglomération.

Passages piétons, « bateaux » ou bandes podotactiles (*) sont aisés à localiser quand on est valide. En situation de handicap permanent ou provisoire – une jambe cassée, une période de rééducation, la nécessité d'utiliser un déambulateur... – il n'en est pas de même. Ces facilitateurs de mobilité ou ces obstacles peuvent se révéler compliqués à rejoindre ou à dépasser. De leur identification dépendent la sécurité et l'aisance d'un public plus large qu'on ne l'imagine.

« Cartographier ces éléments de géographie urbaine peut permettre aux usagers de planifier un trajet à l'avance, d'éviter les détours et de réduire le sentiment d'inconfort. » explique-t-on chez Tiriad, l'association brestoise qui anime le projet « Cartomobilité » depuis deux ans en partenariat avec la Cantine. « Ces indications peuvent aussi rendre service à ceux qui circulent à vélo, en trottinette ou en skate, voire, aux piétons utilisant une poussette. » précise Margot Chrétien.

Des cartoparties sont donc organisées, en lien avec la commission « accessibilité » de Brest métropole, les services de la collectivité, et avec la complicité des associations d'usagers. Prétexte à sensibilisation, ces sorties sur le terrain sont suivies de séances de saisie des données sur le fond de carte « libre » OpenStreetMap de Brest métropole. Une application smartphone donnant accès à ces informations en temps réel, dans la rue, serait dans les tuyaux. À suivre.

(*) Repères en reliefs, sur le sol, destinés aux mal voyants.

INTERVIEW



Les Chats cosmiques :

DECOMPLEXES DU SPIP

« Vous ne comprenez rien aux sigles, aux raccourcis et aux nouvelles technologies ? Nous non plus ! » affirment les impertinent(e)s Chats cosmiques, une association de non initiés qui entend apprendre vite et bien... pour ne pas rester à la traîne.

• Brest en biens communs :

Qui sont ces Chats co(s)miques ?

• **Mooshka :** L'association a été créée par deux filles, copines de développeurs, qui n'y entendaient goutte à l'univers de leur chéri. Conscientes de l'importance technique mais aussi sociétale, voire politique, des cultures numériques et libristes, elles ne voulaient pas rester en arrière. Le mot d'ordre de l'association : « Nous invitons toute personne qui sait faire à venir nous apprendre. Et toute personne qui ne sait pas faire à venir ne pas savoir faire avec nous. » Nous revendiquons assez fièrement notre statut de « Noob » – de néophytes.

• Brest en biens communs :

Ne pas savoir et ne pas en avoir honte ?

• Mooshka :

Exactement. Nous nous sommes aperçus que nous étions beaucoup à être complexés du fait de notre manque de compétence. Du coup, nous restions dans nos coins, sans oser poser de questions. Pas d'accord pour nous laisser distancer ! Nous voulons « en » être, de la révolution du net ; savoir pousser les portes que ces technologies ouvrent sur le monde.

• Brest en biens communs :

Apprendre ensemble, oui, mais comment ?

• Mooshka :

Nous avons lancé des ateliers de réflexion, de vulgarisation et de... bidouillage – car nous mettons la main à la "patte". Un « Dictionnaire du Noob » est en libre service sur le site. Notre CosmicBox – une bibliothèque portative WiFi – progresse et nous militons (h)ac(k)tivement pour la neutralité du net. Nous aimerions que cet outil garde son pouvoir poétique et partageur, qu'il ne devienne pas un vecteur de surveillance, de contrôle. Pour cela aussi, il convient de s'organiser. Nous rassemblons et diffusons de l'information sur le chiffrement. Aux ateliers « datalove », à la Cantine numérique, chacun s'initie à la protection de ses données personnelles. Néophytes, mais attentifs, les Chats.

Voir : <http://leschatscosmiques.net/>

VERT LE JARDIN

'TIS POTS, COMPOSTE ET PAPOTAGES

L'association « Vert le jardin », née en Finistère en 2000, recense aujourd'hui 450 jardins partagés en Bretagne. Des oasis de convivialité où les « habitants jardiniers » se retrouvent autant pour le café et les nouvelles que pour les carottes et les navets.

« Quand des structures brestoises d'éducation populaire ont évoqué la création de jardins partagés, il y a dix-sept ans, les portes se sont ouvertes : cette idée plaisait à tout le monde. » se souvient Michel Campion, responsable de « Vert le Jardin ». En quelques années, les parcelles ont fleuri dans toute la Bretagne. L'association, présente aussi à Vannes, Saint-Brieuc et Rennes, emploie aujourd'hui quinze personnes. Ses salariés accompagnent les « habitants-jardiniers » à gérer et à animer ces potagers voués autant à la culture de la terre qu'au tissage de moments conviviaux entre voisins.

« Nous intervenons comme conseillers – par exemple pour la création du règlement intérieur ou la répartition des surfaces entre parcelles communes et espaces personnels – puis comme médiateurs, si besoin. » explique Michel Campion. Les animateurs de « Vert le jardin » peuvent aussi être présents quand, une fois les jardiniers lancés, il s'agit de sarcler, biner, planter... L'association organise l'échange de graines et de boutures. Elle vend à prix coûtant des plants proposés par des jardiniers reconvertis en pépiniéristes amateurs. Bios, cela va sans dire.

Quant au compost utilisé dans les jardins brestois, il est gratuit et produit par les cent-dix collecteurs de déchets alimentaires végétaux répartis dans les quartiers. Chacun se sert sur place ou dans l'une des fermes louées par l'association. Dans l'une d'elle, grâce à des chantiers participatifs et à l'aide de compagnons bâtisseurs, un atelier de « mise en pots » va voir le jour. Invendus de coopératives biologiques, légumes et fruits des jardins seront donc bientôt conservés pour l'hiver.



DEFINITIONS

LOGICIEL LIBRE

Qu'est-ce qu'un LOGICIEL LIBRE ?

Définition de base : un logiciel est libre si et seulement si sa licence garantit quatre libertés fondamentales...

Ces quatre libertés sont :

- **La liberté d'utiliser** le logiciel
- **La liberté de copier** le logiciel
- **La liberté d'étudier** le logiciel
- **La liberté de modifier et de redistribuer** le logiciel

Les deux dernières libertés ne peuvent s'appliquer que si l'on a accès au code source qui est en quelque sorte la recette de fabrication du logiciel.

Des licences POUR LES LOGICIELS LIBRES

Un logiciel libre n'est pas un logiciel qui n'a pas de licence, mais un logiciel dont la licence vous garantit certaines libertés.

Les licences des logiciels libres servent à protéger ces libertés. Il existe un grand nombre de licences pour les logiciels libres, les plus connues étant la GNU GPL (GNU Global Public License) et la licence BSD (Berkeley Software Distribution).

Un mode de développement ORIGINAL

Les logiciels libres sont réalisés par des communautés de développeurs, de traducteurs, de rédacteurs et de graphistes, bénévoles ou salariés.

Les utilisateurs ne retiennent que les meilleures contributions dans un univers caractérisé par son abondance et sa diversité.

Un processus qui s'apparente aux lois de la "sélection darwinienne" !

Pourquoi UTILISER UN LOGICIEL LIBRE ?

- Par **économie** (licences et mises à jour gratuites)
- Pour **m'affranchir des virus informatiques**
- Pour **défendre mes libertés et mon indépendance** vis-à-vis de l'industrie informatique
- Pour **partager** mes logiciels préférés en toute légalité (copie licite)
- Pour **échanger** mes données facilement (formats ouverts et conformes aux standards)
- Pour **profiter** de logiciels sûrs et évolutifs (codes sources publiés, développement communautaire)
- Pour **participer** à l'entraide et la solidarité qui prévaut dans le monde du libre
- Pour **bénéficier** d'outils compatibles avec les principales plateformes (GNU/Linux, MacOS, PC Windows...)
- Pour **redonner un nouveau souffle** à du matériel déclassé (disponibilité de logiciels peu consommateurs en ressources)



Creative commons : DES CONTENUS RÉUTILISABLES

Creative Commons est un ensemble de licences qui élargissent les droits d'usage d'œuvres. Les licences proposées autorisent certains usages, librement définis par les auteurs parmi six licences combinées autour de quatre options :

Paternité (=BY) : l'œuvre peut être librement utilisée y compris dans un cadre commercial et modifiée en réalisant des œuvres dérivées (sauf mention contraire), à la condition de l'attribuer à son auteur en citant son nom.

Pas d'utilisation commerciale (=NC) : le titulaire des droits peut restreindre aux utilisations non commerciales (les utilisations commerciales restant soumises à son autorisation).

Pas de modification (=ND) : le titulaire des droits peut se réserver la faculté de réaliser des modifications, traductions, ... et par conséquent ne pas l'autoriser par avance.

Partage à l'identique (=SA) : à la possibilité d'autoriser par avance les modifications, peut se superposer l'obligation pour les œuvres dérivées d'être proposées au public avec les mêmes libertés (sous les mêmes options Creative Commons) que l'œuvre originale.

Les contrats Creative Commons sont les suivants : CC-BY, CC-BY-SA, CC-BY-NC, CC-BY-NC-SA, CC-BY-ND, CC-BY-NC-ND

Creative Commons, qui a pour symbole général "CC", propose pour cela des contrats-types d'offre de mise à disposition d'œuvres en ligne ou hors-ligne. Inspirés par les licences de logiciels libres et le mouvement open source, ces textes facilitent l'utilisation et la réutilisation d'œuvres (textes, photos, musiques, sites web...).

L'objectif recherché est d'encourager, de manière simple et licite, la circulation des œuvres, l'échange et la créativité. Creative Commons s'adresse donc aux auteurs qui préfèrent partager leur travail et enrichir le patrimoine commun (les "Commons") de la culture et de l'information accessible librement.

L'œuvre peut ainsi être réutilisée et évoluer tout au long de sa diffusion.

Par exemple Wikipédia, Wiki-brest et les magazines a-brest.net, participation-brest.net, eco-sol-brest.net, solinter-brest.net...

